

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur ce Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres Produits.

Produit

VEGA Europe Convictions ISR

Société de Gestion : Natixis Investment Managers International (Groupe BPCE)

Part (R-C) EUR - Code ISIN : FR0010626796

Site internet de la Société de Gestion : www.im.natixis.com

Appelez le +33 1 78 40 98 40 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de la Société de Gestion en ce qui concerne ce Document d'Informations Clés. Natixis Investment Managers International est agréée en France sous le n°GP 90-009 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'information clés : 01/12/2025.

En quoi consiste ce Produit ?

Type Ce Produit est un OPCVM, qui a la forme juridique d'un Fonds Commun de Placement. Ce Produit est un portefeuille d'instruments financiers que vous détiendrez collectivement avec d'autres investisseurs et qui sera géré conformément à ses objectifs.

Durée Ce Produit n'a pas de date d'échéance spécifique prévue. Cependant, ce Produit peut être dissous ou fusionné, dans ce cas vous seriez informé par tout moyen approprié prévu par la réglementation.

Objectifs

- L'objectif de gestion du Produit est de battre la performance de l'indice MSCI Europe dividendes nets réinvestis tout en intégrant des critères Environnementaux Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans le processus d'analyse et de sélection des titres en portefeuille.
- La politique d'investissement repose sur une gestion active, l'Indicateur de Référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement.
- L'Indice de Référence peut servir à déterminer la commission de surperformance qui pourra être prélevée.
- La stratégie repose à la fois sur une analyse extra-financière ESG et une analyse financière par une sélection active de valeurs (gestion « stock picking »).
 - Analyse ESG : Le Produit bénéficie du label ISR. En amont de la sélection des titres, des exclusions sont appliquées sur la base de la politique d'exclusion du délégataire de gestion financière telle que détaillée sur le site internet <https://www.vega-is.com/informations-reglementaires>. Le Produit respecte également des exclusions supplémentaires, qui sont d'une part, les exclusions conformes aux exigences du référentiel du label ISR, consultables sur le site internet : <https://www.tresor.economie.gouv.fr>, et d'autre part, les exclusions des indices « accord de Paris » (Paris-Aligned Benchmark ou PAB), visées à l'article 12 du Règlement délégué (UE) 2020/1818 qui sont détaillées au sein de l'annexe SFDR. L'approche retenue est de type « Best-In-Class » qui consiste à privilégier les entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier au sein de chaque secteur d'activité, sans privilégier ou exclure de secteurs autres que ceux décrits ci-dessus. L'analyse ESG s'appuie sur l'évaluation de plusieurs critères tels que la Gouvernance d'entreprise, les émissions, effluents et déchets, l'impact carbone, les droits de l'homme, l'utilisation de la biodiversité, la santé et la sécurité des collaborateurs. Le score extra financier (entre 0 et 100) reflète une appréciation de la notation ESG. Un score bas correspond à une société plus vertueuse sur le plan de l'ESG. Pour les Green Bonds, le gérant applique une réduction de 1/3 de la note de l'émetteur. Une analyse des controverses est effectuée suivant une notation qui va de 1 à 5, 5 étant la plus élevée. Le Produit pratique une exclusion des entreprises ayant une notation supérieure à 40 et/ou une controverse de 5. Une stratégie ESG peut comprendre des limites méthodologiques. Veuillez vous reporter à la section "Analyse extra-financière ESG" du prospectus pour plus d'informations.
 - Analyse financière : l'allocation d'actifs est déterminée en fonction des anticipations du gestionnaire sur la situation politique, économique et financière internationale.
- Le Produit relève de la classification Actions internationales.
- Le Produit est investi entre 75% et 100% directement en actions, avec un minimum de 75% en actions de pays de l'Union Européenne ainsi que la Norvège et l'Islande. Le Produit pourra être investi de manière limitée à 5% en valeurs cotées sur les marchés européens et exposées à un risque émergent. En pratique, l'exposition au marché actions peut varier entre 60% et 110% de l'actif net par l'utilisation de produits dérivés. Le Produit pourra être exposé jusqu'à 100% au risque de change. Dans la limite de 25% de l'actif net du Produit et afin de diminuer le risque actions, le portefeuille pourra être investi en instruments du marché monétaire.
- Le Produit peut également intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés, de gré à gré ou organisés français ou étrangers dans la limite d'une fois l'actif à des fins de couverture contre le risque de taux et à des fins d'exposition et/ou de couverture contre le risque actions.
- Le Produit capitalise ses revenus.
- **Les demandes de rachat sont reçues tous les jours au plus tard à 12h30 et sont exécutées quotidiennement.**

Investisseurs de détail visés Ce produit est destiné à des investisseurs de détail [ne disposant d'aucune connaissance particulière] des marchés et produits financiers et qui peuvent supporter une perte en capital partielle ou totale de leur investissement. Ce produit convient à tous souscripteurs recherchant un accroissement de leur capital au travers d'une exposition aux marchés actions avec un horizon de placement de 5 ans.

Informations complémentaires

- **Dépositaire** : CACEIS Bank
- Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur www.im.natixis.com.
- **Fiscalité** : Le Produit est éligible au PEA. Selon votre régime fiscal, les plus-values et/ou revenus éventuels liés à la détention de ce Produit peuvent être soumis à taxation.
- La **valeur liquidative** est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessous et sur son site internet www.im.natixis.com.
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques du Produit sont disponibles en français auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à : Natixis Investment Managers International - 43 avenue Pierre Mendès France - 75648 Paris Cedex 13 ou à l'adresse électronique suivante : ClientServicingAM@natixis.com.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserverez ce Produit pendant 5 années.

Ce Produit n'inclut aucune protection contre les performances futures du marché, vous pourriez donc perdre une partie ou la totalité de votre investissement.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du Produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Autres risques importants du Produit non pris en compte dans le calcul du SRI : risque de crédit, risque de contrepartie.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future des marchés est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 années		Si vous sortez après un an	Si vous sortez après 5 années
Les exemples sont réalisés sur la base d'un investissement de : 10 000 EUR			
Scénarios			
Minimum Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pouvez perdre une partie ou la totalité de votre investissement.			
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	3 470 EUR -65,3%	2 820 EUR -22,4%
Défavorable (*)	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	7 440 EUR -25,6%	9 110 EUR -1,8%
Intermédiaire (*)	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	10 080 EUR 0,8%	12 360 EUR 4,3%
Favorable (*)	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	13 070 EUR 30,7%	14 770 EUR 8,1%

(*) Les scénarios se sont réalisés pour un investissement effectué entre août 2024 et septembre 2025 pour le scénario défavorable, entre janvier 2020 et janvier 2025 pour le scénario intermédiaire et entre octobre 2016 et octobre 2021 pour le scénario favorable.

Que se passe-t-il si Natixis Investment Managers International n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les actifs de votre Produit sont conservés chez le Dépositaire de votre Produit, CACEIS Bank, ils sont distincts de ceux de la société de gestion. Ainsi, en cas d'insolvabilité de Natixis Investment Managers International, les actifs de votre Produit ne seront pas affectés. Cependant, en cas d'insolvabilité du Dépositaire ou d'un sous-dépositaire à qui la garde des actifs de votre Produit a pu être déléguée, il existe un risque potentiel de perte financière. Toutefois, ce risque est atténué dans une certaine mesure par le fait que le Dépositaire est tenu par la loi et la réglementation de séparer ses propres actifs des actifs du Produit.

Il existe un dispositif d'indemnisation ou de garantie des investisseurs en cas de défaut du Dépositaire prévu par la loi.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit et du rendement du Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (soit un rendement annuel de 0%) ; Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- Que vous avez investi 10 000 EUR

	Si vous sortez après un an	Si vous sortez après 5 années
Coûts Totaux	664 EUR	1 859 EUR
Incidence des coûts annuel (*)	6,7%	3,6% chaque année

(*) Ceci illustre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,9% avant déduction des coûts et de 4,3% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne qui vous vend le Produit peut percevoir et qui s'élèvent à 125 EUR maximum. Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4,00% du montant que vous investissez. Ceci est le maximum qui vous sera facturé. La personne qui vous vend le Produit vous informera du montant réel à votre charge.	Jusqu'à 400 EUR
Coûts de sortie	Il n'y a aucun frais de sortie.	Néant
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et de fonctionnement	2,23% Les frais mentionnés sont une estimation car il y a eu une modification dans la structure des frais. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.	214 EUR
Coûts de transactions	0,29% de la valeur de votre investissement. <i>Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel variera en fonction des montants que nous achetons et vendons.</i>	28 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commission de surperformance	20,0% de la performance du Produit par rapport à son Indice de Référence 0,23% de la valeur de votre investissement par an. Ce montant est une estimation calculée sur la moyenne des coûts des 5 dernières années. Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement. Une commission de surperformance pourra être prélevée même en cas de performance négative du Produit, dès lors que sa performance est supérieure à celle de son Indice de Référence.	22 EUR

Combien de temps devez-vous conserver ce Produit et pouvez-vous récupérer votre argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 années

Cette durée correspond à la période pendant laquelle il vous est conseillé de rester investi pour obtenir un rendement potentiel tout en minimisant le risque de pertes. Cette période est liée à la classe d'actifs de votre Produit, à son objectif de gestion et à sa stratégie d'investissement.

Vous pouvez demander le remboursement de votre Produit tous les jours, toutefois si vous demandez le remboursement avant la fin de la période de détention recommandée, vous pourriez recevoir moins que prévu. La durée de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée ni comme une Garantie, ni comme un engagement des performances futures, du rendement de votre Produit et du maintien de son niveau de risque.

Vos rachats pourront être plafonnés en cas de déclenchement du mécanisme de « Gates » dans les conditions prévues par le règlement du Produit.

Comment pouvez-vous formuler une réclamation ?

Si vous voulez formuler une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ou vendu ce Produit ou sur le Produit lui-même, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse ClientServicingAM@natixis.com ou envoyer un courrier à Natixis Investment Managers International à l'adresse suivante : Natixis Investment Managers International - 43 avenue Pierre Mendès France - 75648 Paris Cedex 13.

Autres informations pertinentes

Les performances passées de votre Produit représentées sous forme de graphique pour 10 années sont disponibles via le lien suivant :

https://priips.im.natixis.com/past_performance?id=FR0010626796.

Les calculs mensuels des scénarios de performance de votre Produit sont accessibles via le lien suivant :

https://priips.im.natixis.com/past_performance_scenario?id=FR0010626796.

Lorsque ce Produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.